

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61258	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	60345	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Faible			
	60704	<i>Mustela lutreola</i> (Linnaeus, 1761)	Vison d'Europe, Vison	Reproduction indéterminée	Informateur : CHRISTIAN MAIZERET	Moyen			
	60430	<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertillon à moustaches	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN	Faible			
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Passage, migration	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			

-7/ 11 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Faible			
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60205	<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780)	Crocidure musette	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Furet	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	60038	<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1766	Musaraigne pygmée	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
Oiseaux	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Faible			
	4195	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvate	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	4586	<i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			

-8/ 11 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	3755	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	<i>Bergeronnette des ruisseaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	<i>Gobemouche gris</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Loriot d'Europe, Loriot jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN	Moyen			
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	<i>Râle d'eau</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN	Faible			

7.3 Espèces à statut réglementé

Code Espèce (CD_NOM)	Statut de déterminance	Réglementation
60127	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
60295	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
60345	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
60383	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
60468	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
60704	Déterminante	Liste des espèces de vertébrés protégés menacés d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
60731	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
61258	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
2506	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
2679	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
2840	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
2895	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
3036	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
3511	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
3571	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)

Code Espèce (CD_NOM)	Statut de déterminance	Réglementation
3755	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
3803	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4151	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4195	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4319	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4586	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DIREN POITOU-CHARENTES	2000	Bordereau scientifique du SPIC VALLEE DU NE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS .
	DIREN POITOU-CHARENTES	2001	Fiche d'information du SIC FR5400417 "Vallée du Né"
Informateur	CHRISTIAN MAIZERET		
	JP.SARDIN		



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400417 - Vallée du Né et ses principaux affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE.....	1
2. LOCALISATION DU SITE.....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.....	5
4. DESCRIPTION DU SITE.....	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE.....	11
6. GESTION DU SITE.....	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC)
1.2 Code du site : FR5400417
1.3 Appellation du site : Vallée du Né et ses principaux affluents
1.4 Date de compilation : 31/10/2000
1.5 Date d'actualisation : 08/08/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie www.developpement-durable.gouv.fr en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr	DREAL Poitou-Charentes www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	MNHN - Service du Patrimoine Naturel www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/08/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/lo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000271536

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,17278° Latitude : 45.51306°

2.2 Superficie totale : 4630 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine : Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	8 %
16	Charente	92 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
16010	AMBLEVILLE
16014	ANGEDUC
16018	ARS
16028	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
16036	BECHERESSE
16204	BELLEVIGNE
16040	BERNEUIL
16041	BESSAC
16050	BONNEUIL
16062	BRIE-SOUS-BARBEZIEUX
16066	BROSSAC
17076	CELLES
16072	CHADURIE



16074	CHALLIGNAC
16075	CHAMPAGNE-VIGNY
16091	CHATIGNAC
16099	CHILLAC
17106	CIERZAC
16105	CONDEON
16046	COTEAUX DU BLANZACAIS
16116	CRITEUIL-LA-MAGDELEINE
16118	DEVIAT
16133	ETRIAC
17175	GERMIGNAC
16152	GIMEUX
16176	LACHAISE
16177	LADIVILLE
16178	LAGARDE-SUR-LE-NE
16186	LIGNIERES-SONNEVILLE
16217	MERPINS
16246	NONAC
16256	PASSIRAC
16258	PERIGNAC
16263	PLASSAC-ROUFFIAC
16276	REIGNAC
16301	SAINT-AULAIS-LA-CHAPELLE
16303	SAINT-BONNET
16354	SAINTE-SOULINE
16316	SAINT-FORT-SUR-LE-NE
17364	SAINT-MARTIAL-SUR-NE
16338	SAINT-MEDARD
16342	SAINT-PALAIS-DU-NE
17418	SALIGNAC-SUR-CHARENTE
16359	SALLES-D'ANGLES
16360	SALLES-DE-BARBEZIEUX
16175	VAL DES VIGNES
16399	VERRIERES
16405	VIGNOLLES

16420	VOULGEZAC
-------	-----------

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculus fluitans et du Callitriche-Batrachion</i>		0 (0%)		G	D			
4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X	0,7 (0,02%)		G	C	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,3 (0,01%)		G	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'emboussonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		5 (0,11%)		G	C	C	C	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairaux et des étages montagnard à alpin</i>		105 (2,27%)		G	C	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	0,4 (0,01%)		G	C	C	B	C
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		622 (13,43%)		G	B	C	A	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

- 5/12 -



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p			i	R	DD	C	B	C	B
M	1356	<i>Mustela lutreola</i>	p			i	R	DD	B	C	C	C
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	p			i	R	DD	D			
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1046	<i>Gomphus grasilini</i>	p			i	R	DD	D			
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	P	DD	D			
I	1071	<i>Coenonympha oedippus</i>	p			i	P	DD	D			
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1087	<i>Rosalia alpina</i>	p			i	R	DD	D			
A	1166	<i>Triturus cristatus</i>	p			i	P	DD	D			
A	1193	<i>Bombina variegata</i>	p			i	P	DD	D			
R	1220	<i>Emys orbicularis</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	r	20	20	bfemales		P	C	C	C	C
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	r			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

- 6/12 -



• Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Triturus marmoratus				P	X					X	
A		Hyla arborea				P	X					X	
A		Hyla meridionalis				P	X					X	
A		Rana dalmatina				P	X					X	
A		Rana lessonae					X						
B		Botaurus stellaris				P				X		X	
B		Ixobrychus minutus				P						X	
B		Nycticorax nycticorax				P				X		X	
B		Egretta garzetta				P						X	
B		Ardea purpurea				P						X	
B		Ciconia ciconia				P						X	
B		Philomachus pugnax				P						X	
B		Pernis apivorus				P						X	
B		Milvus migrans				P						X	
B		Milvus milvus				P				X		X	
B		Circus gallicus				P						X	
B		Circus aeruginosus				P				X		X	
B		Circus cyaneus				P						X	

- 7/12 -



B		Circus pygargus				P				X		X	
B		Grus grus				P				X		X	
B		Pluvialis apricaria				P						X	
B		Sterna hirundo				P				X		X	
B		Chlidonias hybridus				P							
B		Chlidonias niger				P				X		X	
B		Asio flammeus				P				X		X	
B		Caprimulgus europaeus				P						X	
B		Alcedo atthis				P						X	
B		Lullula arborea				P						X	
B		Lanius collurio				P						X	
B		Sylvia undata				P						X	
M		Eptesicus serotinus				P	X					X	
M		Myotis nattereri				P	X					X	
M		Nyctalus leisleri				P	X					X	
M		Nyctalus noctula				P	X					X	
M		Pipistrellus pipistrellus				P	X					X	
M		Plecotus auritus				P	X					X	
M		Pipistrellus kuhlii				P	X					X	
M		Myotis daubentonii				P	X					X	
R		Lacerta bilineata				P	X					X	
R		Podarcis muralis					X					X	

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- 8/12 -



- **Unité** : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Nom :

Lien :

http://www.pegase-poitou-charentes.fr/upload/gedit/1/Patrimoine%20Nature/Natura/docob/FR5400417_DOCOB.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

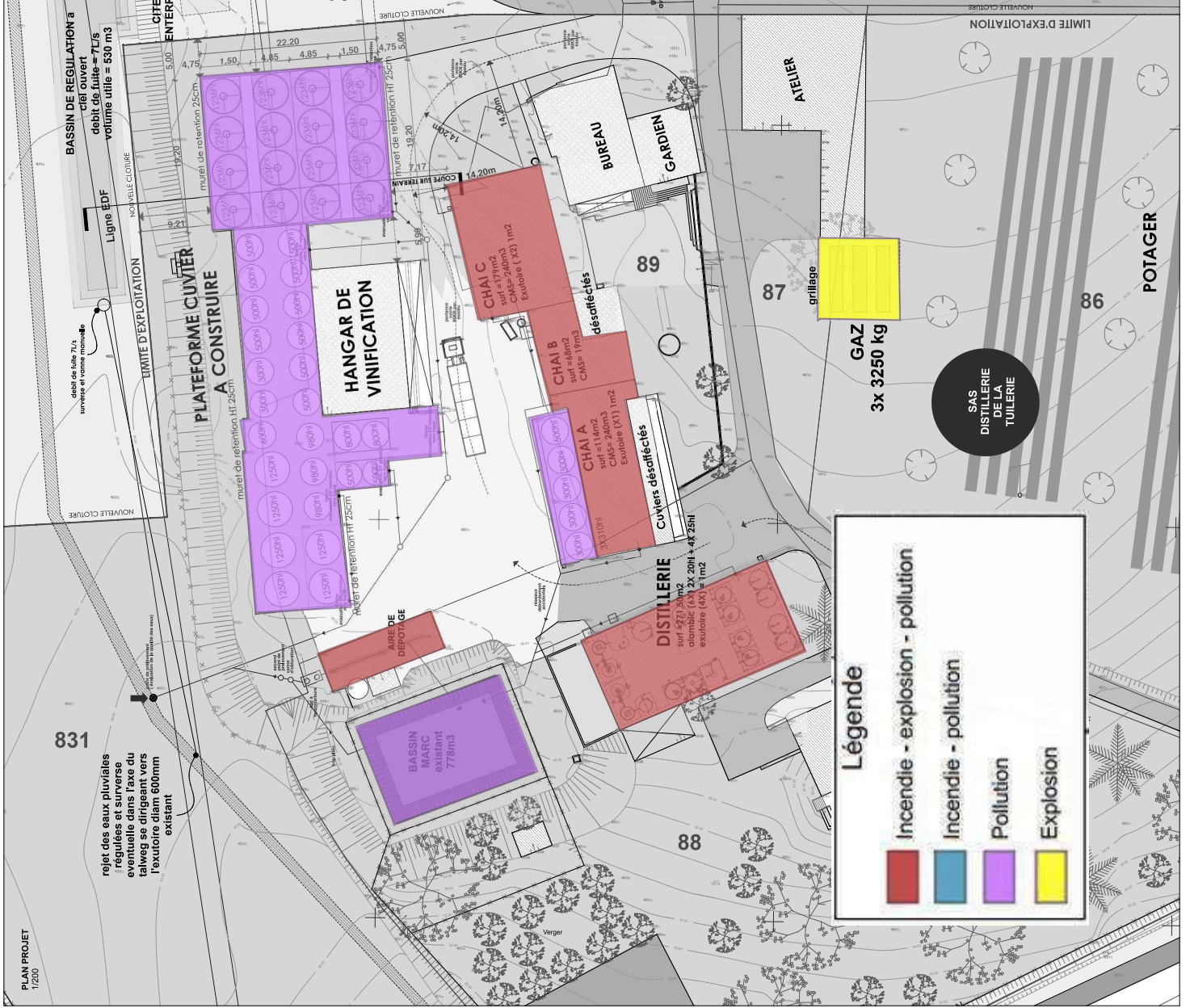
Non

6.3 Mesures de conservation

ANNEXE 5. PLAN DES POTENTIELS DE DANGERS

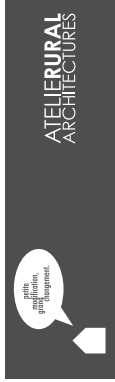
831

rejet des eaux pluviales
réguliers et surverse
éventuelle dans l'axe du
talweg se dirigeant vers
l'exutoire diam 600mm
existant



Légende

- Incendie - explosion - pollution
- Incendie - pollution
- Pollution
- Explosion



**SAS DISTILLERIE DE LA TUILERIE
16120 TOUZAC / BELLEVIGNE**

MATRIÈRE D'OUVRAGE	SAS DISTILLERIE DE LA TUILERIE 16120 TOUZAC / BELLEVIGNE
MATRIÈRE D'OUVRAGE PROJETÉ	ATELIERAL ARCHITECTURES 16000 BELLEVIGNE Tél: 05 49 48 50 24 mail: atelieral@atelieral.com
BUREAU D'ETUDE	EXO 16000 BELLEVIGNE Pr. Avenue de Bellevigne, Local 5, Tél: 05 49 48 50 22 mail: atelieral@atelieral.com

PHASE	PLAN MASSE PROJET 1/200
ECHELLE	PLATFORME CUVIER
DATE	03/12/2020
DESINE PAR	PW

ANNEXE 6. ATTESTATIONS DE PROPRIÉTÉ

283
réf : Y 2013 98237 / YC/EH

L'AN DEUX MIL TREIZE
Le TRENTE MARS

PARDEVANT Maître Yvan CARTIGNY, notaire, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée "Claude DEMARET, Yvan CARTIGNY et Stéphane CLERGEAU, notaires associés", titulaire d'un office notarial, dont le siège est à BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE (Charente),

Ont comparu :

DONATION-PARTAGE

PARTIES A L'ACTE

1) Donateurs

Monsieur Jean Marie GRILLET, retraité, et Madame Bernadette Gisèle BONNAUD, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à TOUZAC (16120), lieudit Fonsseau.

Nés, Monsieur à TOUZAC (16120), le 15 août 1949,

Et Madame à SEGONZAC (16130), le 18 novembre 1954.

Monsieur et Madame GRILLET mariés à la Mairie de SEGONZAC (16130), le 10 août 1974, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Tous deux de nationalité française.

Résidant en France.

Désignés ci-après, ensemble, "LE DONATEUR"

Et soumis solidairement entre eux à toutes les obligations leur incombant en vertu du présent acte.

D'UNE PART

2) Donataires copartagés

Monsieur Emmanuel Gracien GRILLET, responsable financier, demeurant à BASSAC (16120), 18 rue de la Ferrière, Bassigeau.

Né à BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE (16300), le 11 février 1977.

Epoux en uniques noces de Madame Mathilde Hélène BRIDIER.

AG
S. 8

EH



J.M.B

VL


Monsieur et Madame GRILLET mariés à la Mairie de JARNAC (16200), le 16 juin 2001, sous le régime conventionnel de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître CHIPAULT, Notaire à JARNAC, le 02 avril 2001, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

Résidant en France.

Fils des donateurs.

Madame Virginie Graziella GRILLET, médecin, demeurant à PARLEBOSCQ (40310), lieudit Le Hers.

Née à BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE (16300), le 12 mai 1978.

Epouse en uniques noces de Monsieur Guillaume Marie Vincent LUCAS.

Monsieur et Madame LUCAS mariés à la Mairie de TOUZAC (16120), le 30 mars 2002, sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me GUERIN, notaire à SEGONZAC, le 22 Février 2002, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

Résidant en France.

Fille des donateurs.

Monsieur Aurélien Grégory GRILLET, gérant de société, demeurant à TOUZAC (16120), lieudit Le Grand Mont.

Né à BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE (16300), le 27 janvier 1983.

Célibataire.

De nationalité française.

Résidant en France.

N'étant pas engagé dans les liens d'un pacte civil de solidarité régi par les articles 515-1 et suivants du Code civil.

Fils des donateurs.

Désignés ci-après, ensemble, "LES DONATAIRES COPARTAGES"

Et soumis solidairement entre eux à toutes les obligations leur incombant en vertu du présent acte.

D'AUTRE PART

3) Intervenant

Madame Simone Adelina PELISSIER, retraitée, demeurant à TOUZAC (16120), lieudit Fonsseau, veuve de Monsieur Yvon Pierre GRILLET.

Née à BORS DE BAIGNES, (16360), le 07 novembre 1929.

Intervenant pour donner son consentement à la présente donation en application de l'article 924-4 alinéa 2 du Code civil et renoncer à divers droits.

~~SG~~ J.M. 6 JL
EG AF
S.G. ↗

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieu-dit	Contenance
	C	376	Le Joncard - Bien Non Délimité BND d'une surface de 69a 35ca	17 a 34 ca
	C	567	Bois de l'Evêque	46 a 65 ca
	C	630	Prés de la Brande	49 a 60 ca
	C	1042	Id	16 a 88 ca
Contenance totale				01 ha 30 a 47 ca

Telle que lesdites parcelles existent, sans exception ni réserve, et seront dénommées dans le cours de l'acte, "l'immeuble" ou "le bien donné".

Lesdites parcelles évaluées en pleine propriété à la somme de MILLE HUIT CENTS EUROS (1.800,00 €).

Soit pour la nue-propriété la somme de MILLE QUATRE-VINGTS EUROS (1.080,00 €), et pour l'usufruit la somme de SEPT CENT VINGT EUROS (720,00 €).

Effet relatif - Donation et dation en paiement en règlement d'un salaire différé, aux termes d'un acte reçu par Maître Marianne HUET, notaire associé à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE, le 24 mars 2004, publié au service de la publicité foncière de COGNAC le 18 mai 2004 volume 2004P numéro 1355.

Observation étant ici faite que le donateur est depuis décédé ainsi déclaré et la donatrice intervient aux présentes.

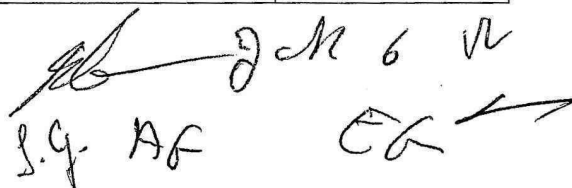
ARTICLE 18 :

Immeuble propre du DONATEUR - La totalité de la nue-propriété, pour y réunir l'usufruit au décès du survivant du donateur ou de son conjoint, de :

TOUZAC (Charente)

Diverses parcelles de pré, terre bois et vigne, situées à TOUZAC (16120),
L'ensemble cadastré sous les références suivantes :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieu-dit	Contenance
	A	88	Aux Evêques	01 ha 14 a 30 ca
	A	92	Id	70 a 40 ca
	A	93	Id	03 a 10 ca
	A	94	Id	70 a 80 ca
	A	445	Bois Mouillat	29 a 10 ca
	A	446	Id	07 a 25 ca
	A	448	Id	08 a 04 ca
	A	450	Id	09 a 45 ca
	B	70	La Quilletterie	01 ha 25 a 70 ca
	B	80	Mouillac	37 a 70 ca
	B	81	Id	51 a 88 ca
	B	82	Id	13 a 76 ca



 J.G. AF EG →

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieu dit	Contenance
	B	83	Id	77 a 40 ca
	B	84	Id	17 a 16 ca
	B	85	Id	01 ha 35 a 25 ca
	B	87	Id	08 a 80 ca
	B	896	Sur les Cotes	01 ha 78 a 64 ca
	C	62	Bois Jillot	21 a 50 ca
	C	63	Id	76 a 45 ca
	C	64	Id	66 a 64 ca
	C	70	Id	11 a 40 ca
	C	71	La Montée	58 a 20 ca
	C	72	Id	33 a 77 ca
	C	73	Id	84 a 25 ca
	C	75	Id	08 a 55 ca
	C	76	Id	31 a 05 ca
	C	81	Fonsseau	63 a 95 ca
	C	82	Id	26 a 88 ca
	C	83	Id	55 a 95 ca
	C	84	Id	24 a 90 ca
	C	85	Id	30 a 52 ca
	C	147	La grande Piece	58 a 16 ca
	C	148	Id	36 a 20 ca
	C	153	La Rente	13 a 94 ca
	C	154	Id	42 a 90 ca
	C	547	Prés Gadras	12 a 05 ca
	C	551	Les Rivaux	57 a 50 ca
	C	553	Id	09 a 74 ca
	C	556	Id	28 a 15 ca
	C	559	Id	09 a 88 ca
	C	560	Id	18 a 24 ca
	C	561	Id	12 a 86 ca
	C	831	Fonsseau	01 ha 25 a 10 ca
	C	832	La grande Piece	68 a 70 ca
	C	833	Id	01 a 50 ca
	C	834	Id	01 ha 00 a 75 ca
	C	835	Id	01 a 60 ca
	C	909	La Montée	72 a 50 ca
	C	910	Id	19 a 25 ca
	C	972	Fonsseau	08 a 12 ca
	C	1096	Prés Gadras	01 ha 20 a 59 ca
	C	1097	Id	25 a 23 ca
	C	1131	La Montée	27 a 93 ca
	C	1133	Id	06 a 74 ca
Contenance totale				24 ha 30 a 37 ca

Telle que lesdites parcelles existent, sans exception ni réserve, et seront dénommées dans le cours de l'acte, "l'immeuble" ou "le bien donné".

EA AG
 J. G. JMG VL

Lesdites parcelles évaluées en pleine propriété à la somme de QUATRE CENT QUARANTE ET UN MILLE EUROS (441.000,00 €).

Soit pour la nue-propriété la somme de DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE SIX CENTS EUROS (264.600,00 €), et pour l'usufruit la somme de CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (176.400,00 €).

Effet relatif - Donation aux termes d'un acte reçu par Maître Marianne HUET, notaire associé à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE, le 24 mars 2004, publié au service de la publicité foncière de COGNAC le 18 mai 2004 volume 2004P numéro 1355.

Observation étant ici faite que le donateur est depuis décédé ainsi déclaré et la donatrice intervient aux présentes.

ARTICLE 19 :

Immeuble propre du DONATEUR - Les 70,34 % indivis appartenant en propre à M. GRILLET, de la nue-propriété, pour y réunir l'usufruit au décès du survivant du donateur ou de son conjoint, de :

TOUZAC (Charente)

Un ensemble immobilier bâti, situé à TOUZAC (16120), lieudit Fonsseau, comprenant :

- Maison à usage d'habitation composée :

. au sous-sol : garage, cave, chaufferie, débarras, cuisine d'été,

. au rez-de-chaussée : véranda, cuisine, séjour, deux chambres, w.c., salle de bains, dégagement, bureau,

. à l'étage : cinq chambres, couloir de distribution, salle de bains, salle de jeux, Cour et jardin,

- Dépendances agricoles : distillerie, réserve, chais à vin et eau de vie.

L'ensemble cadastré sous les références suivantes :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	C	88	Fonsseau	60 a 65 ca
Contenance totale				60 a 65 ca

Telle que ladite propriété existe, sans exception ni réserve, et sera dénommée dans le cours de l'acte, "l'immeuble" ou "le bien donné".

Ladite propriété évaluée en pleine propriété à la somme de CENT QUARANTE-NEUF MILLE CENT VINGT EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES (149.120,80 €).

Soit pour la nue-propriété la somme de QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE EUROS ET QUARANTE-HUIT CENTIMES (89.472,48 €), et pour l'usufruit la somme de CINQUANTE-NEUF MILLE SIX CENT QUARANTE-HUIT EUROS ET TRENTE-DEUX CENTIMES (59.648,32€).

Handwritten signatures and initials:
A large signature, possibly "J.M. G. V.", with a long horizontal stroke.
Below it, "AF" and "ER" with arrows pointing to the right.
At the bottom, "L.G." with a small mark.

Effet relatif - Donation et dation en paiement en règlement d'un salaire différé, aux termes d'un acte reçu par Maître Marianne HUET, notaire susnommé, le 24 mars 2004, publié au service de la publicité foncière de OGNAC le 18 mai 2004 volume 2004P numéro 1355.

Observation étant ici faite que le donateur est depuis décédé ainsi déclaré et la donatrice intervient aux présentes.

ARTICLE 20 :

Immeuble propre du DONATEUR - La totalité de la nue-propiété, pour y réunir l'usufruit au décès du survivant du donateur ou de son conjoint, de :

TOUZAC (Charente)

Un ensemble immobilier bâti, situé à TOUZAC (16120), lieudit Fonsseau, comprenant :

- Maison d'habitation vétuste sur laquelle Madame Simone GRILLET née PELISSIER, intervenante, exerce un droit d'usage et d'habitation, composée : cuisine, séjour, quatre chambres, cabinet de toilette, w.c., Cour,
- Et divers bâtiments d'exploitation : Chais, anciens toits,

L'ensemble cadastré sous les références suivantes :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	C	89	Fonsseau	15 a 25 ca
Contenance totale				15 a 25 ca

Telle que ladite propriété existe, sans exception ni réserve, et sera dénommée dans le cours de l'acte, "l'immeuble" ou "le bien donné".

Ladite propriété évaluée en pleine propriété à la somme de SOIXANTE-SIX MILLE EUROS (66.000,00 €).

Soit pour la nue-propiété la somme de TRENTE-NEUF MILLE SIX CENTS EUROS (39.600,00 €), et pour l'usufruit la somme de VINGT-SIX MILLE QUATRE CENTS EUROS (26.400,00 €).

Effet relatif - Donation aux termes d'un acte reçu par Maître Marianne HUET, notaire susnommé, le 24 mars 2004, publié au service de la publicité foncière de OGNAC le 18 mai 2004 volume 2004P numéro 1355.

Observation étant ici faite que le donateur est depuis décédé ainsi déclaré et la donatrice intervient aux présentes.

ARTICLE 21 :

Immeuble propre du DONATEUR - La totalité de la nue-propiété, pour y réunir l'usufruit au décès du survivant du donateur ou de son conjoint, de :

AF
L. G.  EA 
JAN 6 02

TOUZAC (Charente)

Un ensemble immobilier bâti et non bâti, situé à TOUZAC (16120), lieudit Fonsseau, comprenant divers bâtiments d'exploitation : trois hangars, atelier, garage et anciens toits

Parcelles de terre attenantes.

L'ensemble cadastré sous les références suivantes :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	C	86	Fonsseau	54 a 00 ca
	C	87	Id	07 a 30 ca
	C	90	Id	64 a 75 ca
Contenance totale				01 ha 26 a 05 ca

Telle que ladite propriété existe, sans exception ni réserve, et sera dénommée dans le cours de l'acte, "l'immeuble" ou "le bien donné".

Ladite propriété évaluée en pleine propriété à la somme de VINGT-DEUX MILLE EUROS (22.000,00 €).

Soit pour la nue-propriété la somme de TREIZE MILLE DEUX CENTS EUROS (13.200,00 €), et pour l'usufruit la somme de HUIT MILLE HUIT CENTS EUROS (8.800,00 €).

Effet relatif - Donation aux termes d'un acte reçu par Maître Marianne HUET, notaire susnommé, le 24 mars 2004, publié au service de la publicité foncière de COGNAC le 18 mai 2004 volume 2004P numéro 1355.

Observation étant ici faite que le donateur est depuis décédé ainsi déclaré et la donatrice intervient aux présentes.

**RECAPITULATIF DE LA MASSE A PARTAGER
DROITS DES PARTIES**

Biens de communauté : SEPT CENT SOIXANTE ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT EUROS ET CINQUANTE-HUIT CENTIMES (761.378,58€).

Biens propres de Monsieur : QUATRE CENT SEPT MILLE NEUF CENT CINQUANTE-DEUX EUROS ET QUARANTE-HUIT CENTIMES (407.952,48 €).

Donations rapportées ou incorporées : DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE EUROS (294.284,00 €).

Ab J.M. C. VL
AF E.R.
J.G. ✓

